



Demande de Titre de sejour

Par Rapaoly

Bonjour,

Ma mere est en France et moi et ma soeur avons déjà fait une demande de TJ pour elle mais elle était refusée avec un OQTF plus d'un an. Que devons nous faire pour qu'elle puisse avoir son TJ car nous avons besoin d'elle pour nous aider avec nos enfants? Moi et Ma soeur sommes Français. On a fait une demande de titre pour raison de santé au début car elle a l'asthme. Je vous remercie pour votre réponse.

Par AGeorges

Bonjour Rapaoly,

Une OQTF est assez grave. Si elle n'est pas bien traitée, elle peut se transformer en IRTF. Pour ces décision de l'état français, il y a des voies de recours.

Il faut préciser les dates des décisions, les recours que vous avez faits, si par exemple vous avez demandé le TJ au titre du regroupement familial. Une OQTF semble bien sévère pour une grand-mère qui vient s'occuper de ses petits-enfants. Mais si elle est déjà en France, quel est son statut ? L'administration n'aime pas quand on essaye de lui forcer la main. Votre mère a-t-elle eu un visa , d'abord ?